



LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger
Revue de presse du 1^{er} au 15 septembre 2019

La « quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

OPEP Pétrole

Selon les données de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole, le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation, est passé de 66,43 dollars/baril le 16 septembre, à 67,89 dollars/baril le lendemain, et s'est établi à 62,31 dollars/baril le 25 septembre 2019.

Pour rappel : L'OPEP avait convenu en décembre 2018 avec dix producteurs non-OPEP, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'OPEP, et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-OPEP.

(APS)

Commerce extérieur Déficit

Selon la Direction Générale des Douanes, le déficit commercial de l'Algérie s'est établi à 4,41 Mds USD durant les sept premiers mois 2019, contre 3,05 Mds USD à la même période 2018.

Entre les deux périodes de comparaison, les exportations ont baissé de 8,59%, passant de 23,68 Mds USD à 21,64 Mds USD, tandis que les importations ont reculé de 2,52%, passant de 26,73 Mds USD à 26,05 Mds USD.

(APS)

Importations Produits alimentaires Céréales

Selon la Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes, la facture d'importation des produits alimentaires a baissé de 5,86%, passant de 5,18 Mds USD au cours des sept premiers mois de l'année 2018 à 4,87 Mds USD au cours de la même période 2019.

Cette baisse s'explique essentiellement, par une diminution des importations de céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes.

Selon la même source, les importations des céréales de l'Algérie ont reculé de 12,54%, passant de 1,85 Md USD durant les sept premiers mois 2018, à 1,62 Md USD au cours de la même période 2019. Cette tendance baissière des importations des céréales est appelée à se poursuivre durant les prochains mois, encouragée par une importante production nationale enregistrée durant la saison 2018-2019.

Pour information : Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a annoncé que l'Algérie économisera plus de 1 Md USD grâce aux mesures initiées pour rationaliser les importations de blé tendre et soutenir la production locale de blé dur et d'orge.

(DK NEWS - APS)

PLF 2020
Budget
Réglementation
Taxes et impôts

Le projet de Loi de Finances (PLF) 2020 a été adopté le 25 septembre 2019 par le Gouvernement, et contient de nouvelles dispositions favorisant l'investissement hors hydrocarbures, ainsi que la diversification des ressources financières.

Au titre de l'exercice 2020, le gouvernement prévoit des budgets fonctionnement et équipement (dépenses) de l'ordre de 7 773 Mds DZD (\approx 64,53 Mds USD), dont 4 893 Mds DZD (\approx 40,62 Mds USD) de budget de fonctionnement.

Les recettes fiscales ordinaires s'élèveront à 8,6%, pour atteindre l'équivalent de 3 030 Mds DZD (\approx 25,15 Mds USD), tandis que la fiscalité pétrolière s'établira à 2 200,3 Mds DZD (\approx 18,26 Mds USD), contre 2 714,5 Mds DZD (\approx 22,53 Mds USD) au titre de l'exercice 2019.

Par ailleurs, afin d'améliorer le climat des affaires, le texte lèverait les contraintes énoncées dans le cadre de la règle 49-51, appliquée aux investissements étrangers directes (IDE) en Algérie, au profit des secteurs non stratégiques.

De plus, le texte introduirait deux dispositions importantes. La première autorisant l'importation de certains véhicules de tourisme d'occasion de moins de trois ans par les particuliers résidents. L'opération entraînera le paiement des droits et taxes relevant du régime de droit commun, et ne pourra se faire qu'une fois tous les trois ans sur « *devises propres, par débit d'un compte devises ouvert en Algérie* ». La seconde concerne la réintroduction officielle de la possibilité de recourir à l'endettement extérieur afin de financer des « *projets stratégiques et structurants pour l'économie nationale, auprès d'institutions financières de développement après avis des autorités compétentes* ».

Enfin, le Gouvernement prévoirait une série d'impôts et de taxes pour les ménages, et ce, en sus des impôts déjà applicables depuis la mi-juin 2014. L'exécutif a ainsi institué une nouvelle taxe de 1 500 DZD (\approx 12,45 USD) sur les voitures que les automobilistes résidents paieront à l'établissement du contrat d'assurance de la voiture. Les algériens venant passer un séjour en Algérie avec leurs voitures devront quant à eux s'acquitter de 6 000 DZD (\approx 49,81 USD) d'impôt auprès des services des Douanes avant de se faire délivrer un permis de circulation. Cette dernière disposition devrait rapporter 1 Md DZD (\approx 8,30 MUSD) par an.

Pour information : Selon un économiste algérien, « *même si la décision (d'abroger la règle 49-51 pour les IDE dans les secteurs non stratégiques) est bonne en elle-même il est peu probable qu'elle booste dans l'immédiat l'investissement en Algérie* ». Il précise que pour attirer les IDE, il faut au préalable mettre en place un environnement favorable fondé sur, entre autres, des avantages comparatifs, une fiscalité avantageuse, une haute qualité des infrastructures, une main d'œuvre qualifiée, un marché dynamique etc. Il indique que ladite règle avait réduit de 96% de nombre de projets d'IDE, passant de 2,5 Mds USD à moins de 1 Md USD.

(TSA – LIBERTE - EL MOUDJAHID)

ONS
Inflation

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), l'évolution des prix à la consommation en rythme annuel, jusqu'à août 2019, a été de 2,5%. Par ailleurs, l'évolution des prix à la consommation en rythme mensuel s'est établie à +1,1%.

Pour rappel : Le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

(APS)

APOCE
Activité
économique

Selon un sondage réalisé par l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE) auprès de 8 500 entreprises algériennes productrices, près de 81% de celles-ci ont constaté un recul de leurs transactions commerciales au cours des derniers mois.

« *Si la situation persiste, on pourrait se retrouver des milliers de travailleurs au chômage notamment dans le secteur privé* ».

(APS)

| | |
|---|--|
| <p>Energie Electricité Production</p> | <p>Selon le ministre de l’Energie, l’Algérie projette de réaliser des centrales électriques pour produire 15 000 mégawatts d’électricité « <i>d’ici 2030</i> », afin de répondre à la demande nationale sur l’électricité.</p> <p>Il a précisé que l’Algérie avait enregistré un pic de consommation d’électricité dépassant les 15 000 mégawatts le 07 août 2019, soit une augmentation de 1 500 mégawatts, comparativement à la même période de l’année précédente.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p> |
| <p>Assurances Pertes</p> | <p>Selon le PDG d’Alliance Assurances, et vice-président de l’Union Algérienne des Sociétés d’Assurances et de Réassurance (UAR), les pertes des compagnies d’assurances sont estimées à 20 MDZD (≈ 166,05 MSD). Il a précisé : « <i>l’essentiel de cette somme est dû par le groupe ETRHB Haddad, dont la redevance est estimée à 15 Mds DZD (≈ 124,54 MUSD), suivi par plusieurs autres groupes privés, principalement Kou.G.C et Cima Motors</i> », dont les propriétaires sont sous mandat de dépôt à la prison d’El Harrach.</p> <p style="text-align: right;">(MAGHREB EMERGENT)</p> |
| <p>ONS Industrie Production & prix</p> | <p>Selon l’Office National des Statistiques (ONS), la production industrielle publique de l’Algérie a enregistré une hausse de 5,6% durant le 2^{ème} trimestre 2019, par rapport au 1^{er} trimestre de la même année.</p> <p>Par ailleurs, les prix à la production industrielle du secteur public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,7% entre les deux périodes de comparaison.</p> <p style="text-align: right;">(ALG24 - ALGERIE ECO)</p> |
| <p>Partenariat algéro-américain Sonatrach Chevron</p> | <p>Selon un communiqué de l’entreprise algérienne Sonatrach, des responsables et des experts de la compagnie pétrolière américaine Chevron étaient en visite de quelques jours à Alger, à partir du 23 septembre, pour étudier avec leurs homologues de Sonatrach les domaines de partenariat possibles entre les deux sociétés.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p> |
| <p>Partenariat algéro-chinois Sarh Hadj Larbi pneumatique Qingdao Doublestar</p> | <p>Le groupe chinois Qingdao Doublestar, spécialisé dans la fabrication et la vente de pneumatiques, a annoncé son intention de s’installer sur le marché algérien à travers une usine qu’il compte lancer en partenariat avec la Sarh Hadj Larbi Pneumatique.</p> <p>La capacité de production annoncée sera de 2 millions de pneus destinés aux bis et camions, et 5 millions d’unités pour les véhicules touristiques.</p> <p>Il est à noter que l’installation du groupe chinois intervient alors que le producteur national Iris a ouvert un complexe de pneumatiques en Algérie cet été. Officiellement mis en exploitation, cette usine est la 1^{ère} du genre en Algérie et le 3^{ème} en Afrique.</p> <p style="text-align: right;">(L’EXPRESSION)</p> |
| <p>Partenariat algéro-turc Sonatrach Ronesans</p> | <p>Le ministre de l’Energie a supervisé, le 26 septembre 2019 à Istanbul, la cérémonie de signature du contrat de réalisation, en Turquie, d’un complexe pétrochimique entre Sonatrach et l’entreprise turque Ronesans, pour la transformation du « <i>propane</i> » en « <i>polypropylène</i> ». La capacité de production du site sera de 450 000 tonnes/an de polypropylène.</p> <p style="text-align: right;">(APS)</p> |
| <p>Entreprises algériennes Administrateurs</p> | <p>La justice vient de désigner deux administrateurs, MM. Barki et Tafighoult, en qualité d’administrateurs pour la gestion des entreprises GM Trade et Sovac, dont les patrons sont incarcérés pour des affaires de corruption.</p> <p>Les deux sociétés sont spécialisées dans l’assemblage de véhicules de tourisme. GM Trade représente la marque KIA, tandis que Sovac est le représentant officiel des marques allemandes Volkswagen et Audi.</p> <p style="text-align: right;">(ALGERIE ECO)</p> |

Entreprise algérienne Sonatrach

Le Premier ministre a présidé, le 23 septembre 2019, une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen du plan de développement du groupe Sonatrach et de l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures. Ainsi, la compagnie nationale a souligné l'importance de promulguer ladite nouvelle loi afin de redynamiser ses activités en partenariat et augmenter la production.

Par ailleurs, selon le PDG de Sonatrach, la compagnie annoncera prochainement le renouvellement de ses contrats gazières à long terme avec certains pays, après avoir renouvelé, en 2018, les contrats avec quatre pays européens : Naturgy (Espagne), Galp (Portugal), Botas (Turquie), et Eni et Enel (Italie).

Enfin, selon la Directrice de l'Energie de la wilaya de Chlef, Sonatrach se lancera prochainement dans l'exploration offshore au large des côtes de ladite wilaya.

Elle a précisé que les travaux d'exploration du pétrole et du gaz offshore de Sonatrach s'effectueront de Beni Houa (à la limite de Tipaza) jusqu'à Decheria (à la frontière avec Mostaganem), et s'étendront sur une superficie de 131 165,44 km².

Pour information : « *La production d'hydrocarbures en partenariat représente la quart de la production nationale après avoir connu une contribution d'environ 33% en 2007. Ce fléchissement de la production en partenariat intervient dans un contexte ne laissant pas entrevoir de perspectives concrètes de regain d'activités* ».

Sur le plan global, l'activité « *exploration en partenariat* » en Algérie entre 1986 et 2015 a permis à l'Algérie de réaliser un volume de découvertes (en prouvés et probables) de 2 384 millions Tonnes Equivalent Pétrole (TEP).

(APS – LIBERTE - MAGHREB EMERGENT)

Climat Sommet

Le 1^{er} Plan National Climat (PNC) pour la période 2020-2030 a été présenté le 21 septembre 2019, lors d'un Conseil interministériel présidé par le Premier ministre, pour être ensuite présenté par l'Algérie au « *Sommet Action Climat 2019* » de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui s'est tenue le 23 septembre 2019 à New York.

Elaboré par la Commission nationale de l'environnement, le plan prévoit 155 opérations et activités visant à s'adapter aux effets des changements climatiques et à les limiter pour la prochaine décennie.

(APS)

Anciens ministres Mise en détention

L'ancien ministre des Télécommunications, M. Moussa Benhamadi, a été placé le 18 septembre 2019, en détention provisoire par le juge enquêteur de la Cour suprême.

M. Benhamadi est poursuivi dans les mêmes affaires de corruption que ses frères, à savoir : M. Abdelmalek Benhamadi, PDG du groupe privé Condor, M. Omar Benhamadi, DG du même groupe et M. Houcine Benhamadi, délégué du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) à Bordj Bou Arreridj.

Les frères Benhamadi sont poursuivis pour blanchiment d'argent, corruption et incitation de fonctionnaires à exploiter leur influence pour l'obtention d'indus avantages.

L'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, M. Boudjemaâ Talai, a été placé, le 23 septembre 2019, sous mandat de dépôt à la prison d'El Harrach. Il est accusé notamment d'abus de fonction et de dilapidation de deniers publics.

(LE SOIR D'ALGERIE – EL KHABAR)

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 30.09.2019

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à alger@dgtresor.gouv.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Denis Le Fers